

Nature environnement 17

L'association a fait connaître sa position par la voix d'Alain Géniteau lors de la réunion de clôture du débat public, le 29 novembre 2007.

Extrait issu du compte rendu publié par la CPDP (page 33), disponible à l'adresse suivante : <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/58/30/74/documents-CPDP/CR-r-union-de-cl-ture-29-11-07.pdf>

Merci Monsieur le Président. Bonsoir à tous. J'interviens aussi au nom de « Nature Environnement 17 ».

Je ne reviendrai pas sur les lacunes du dossier qui ont rendu difficile l'organisation du débat public et qui ont troublé son déroulement. Un document de pur marketing et une langue de bois généralisée, cela ne permet pas vraiment le débat.

Un mot sur le Port Autonome de Bordeaux dont le rôle est actif et qui a, semble-t-il, passé une convention avec 4Gas. Dans cette convention, il se met au service de 4Gas.

J'ai le sentiment que le rôle d'un port est d'être au service de son territoire et ce n'est pas le territoire qui doit être au service du port.

Dans ce territoire, cela a été oublié longtemps, il y a les deux rives de la Gironde et finalement, à Bordeaux et Royan, c'est bien connu, si Royan existe aujourd'hui, si Royan est cette cité touristique, nous le devons aux Bordelais qui sont venus chez nous, au milieu du 19^{ème} siècle. Ces deux rives sont donc indissociables. On ne peut pas les traiter différemment. Il est regrettable que la Commission les ait, un temps en tout cas, traitées différemment.

Le fond du problème est : avons-nous réellement besoin d'un terminal méthanier ? Je me fierai aux déclarations de Monsieur Devedjian alors Ministre de l'Industrie qui, à propos du terminal de Fos II disait le 8 février 2005 : ce nouveau terminal sera suffisant pour satisfaire les besoins de la France. Ce terminal, on ne le fait donc pas pour satisfaire les besoins de la France, on le fait pour satisfaire sans doute les besoins de la spéculation sur le gaz. Tout cela ne nous concerne pas directement.

Comme on a de plus en plus de mal à implanter des terminaux méthaniers - on n'en veut notamment plus aux États-Unis - on va aller ailleurs, on va aller au Québec et on va venir chez nous, dans notre pays aquitain. On vient nous voir avec quelques verroteries. J'ai écouté les beaux chiffres tout à l'heure. D'ailleurs, je suis un peu déçu que l'administration fiscale de ce pays se prête à ce concours de verroteries comme citoyens, je le regrette.

Je ne reviendrai pas sur l'aire marine protégée, sur cet estuaire naturel qu'il faut en effet conserver et dans lequel il ne faut pas jeter de chlore – on connaît à Saint-Palais les problèmes que pose le chlore. J'aborderai les conditions d'accès. Aujourd'hui, il y a un port méthanier dans la Loire, il n'y en a pas en Gironde. Il a une raffinerie à Donges, qui n'a pas été fermée. Toutes celles de Gironde l'ont été. En 1917, lorsque les Américains ont voulu débarquer, ils ont étudié le site de Talmont. Non, l'estuaire de la Gironde ne s'y prêtait pas, ils ont été débarqués à Donges. La navigation est difficile dans cet estuaire de la Gironde, nous le savons tous et nous le savons particulièrement à Saint-Palais parce que nous avons été les pilotes de la Gironde pendant plusieurs siècles, et nous voyons aussi les bateaux passer à 300 mètres de notre rivage. On a cité la Baule tout à l'heure, mais qui a vu passer des méthaniers devant la Baule ? Ils n'y passent pas. Nous ne pouvons donc pas accepter ce risque.

Le risque est loin d'être inexistant. On nous dit : comme il n'y a jamais eu d'accident de méthanier, on ne sait pas ce qui peut se passer si un méthanier s'échoue. On ne le sait pas en effet, mais des études ont été faites. Je citerai notamment le Ministre de l'Environnement du

Canada qui écrivait : « Lorsque le gaz naturel liquéfié entre en contact avec l'eau des explosions sans flamme peuvent en résulter. Le nuage de vapeur produit par le gaz naturel liquéfié est très inflammable et lorsqu'une partie de ce nuage prend feu, celui-ci peut se propager alors sur toute l'étendue du nuage jusqu'à la source du gaz ». Vous voyez le méthanier échouer sur les Bancs de la Mauvaise ou sur les rochers du Pont du Diable ; vous voyez les dégâts et le risque. Ce risque, les gens l'anticipent à travers leurs craintes qui sont tout à fait respectables.

Nous le disons : nous ne pouvons pas accepter l'unanimité qui s'est faite ici, à Royan, à Soulac, contre ce port méthanier. J'espère que vous en prendrez compte.

J'ai eu quelques craintes en vous écoutant ce soir. Je reviens aux lacunes du dossier, vous nous avez dit : nous n'avons pas d'étude, car cela coûte trop cher, nous les ferons après. Je vous dis : non, ne faites pas les études, de gaspillez pas votre argent.

Cela ne veut pas dire que nous ne voulons pas vous revoir, Messieurs, mais nous voulons voir revoir avec un vrai projet, un vrai projet industriel, un vrai projet touristique. Nous sommes prêts à accepter les investissements d'où qu'ils viennent, mais pas celui-là.